

<https://www.tendanceouest.com/actualite-409808-manche-le-transport-des-eleves-scolari...>

🕒 1 min read

## Manche. Le transport des élèves scolarisés en situation de handicap échappe aux taxis manchois

Il y aura du changement à la rentrée de septembre pour le transport des enfants en situation de handicap lourd scolarisé. Ils sont 161 ainsi transportés jusqu'à maintenant par 56 entreprises de taxi de la Manche.

Mais le conseil départemental de la Manche se plie à la loi et a publié un appel d'offres pour se conformer à la réglementation. Marché remporté par trois sociétés implantées dans le Maine-et-Loire, l'Ille-et-Vilaine et la Seine-Maritime. Il n'y aura donc plus de taxis manchois qui assureront ce transport scolaire spécifique à la rentrée de septembre. Ce qui irrite certaines de ces sociétés, mais le marché ne court que pour une année, précise Ugo Paris, directeur général adjoint en charge de l'action sociale au conseil départemental.

### Ugo Paris

Le financement du transport de ces 161 élèves reste pris en charge par le département.

Generated with Reader Mode